



ID: 031-130007511-20220215-220203_FR-DE



Eurorégion Pyrénées-Méditerranée Groupement Européen de Coopération Territoriale

RAPPORT N° 22 02 03

Assemblée Générale du 15 février 2022

OBJET: Projet Youth for green Euro regio future (Y4-GREEN-ERF)

Eléments techniques non exhaustifs constitutifs du dossier de candidature :

Les résultats et les réalisations escomptés de l'appel à projet sont les suivants:

- élargir la couverture médiatique sur la politique de cohésion, en particulier au niveau régional;
- mieux faire connaître aux citoyens les résultats de la politique de cohésion et l'incidence de ceux-ci sur leur vie ;
- obtenir des résultats et des éléments livrables concrets en vue de toucher un large public au cours de la durée de l'action, par exemple au moyen d'émissions à la télévision et à la radio, d'une couverture médiatique en ligne ou sur papier, d'autres types d'actions d'information et de diffusion, en tenant compte du multilinguisme;
- établir une collaboration efficiente et efficace entre la Commission européenne et les bénéficiaires de subventions.

Calendrier de l'appel à projet

Étapes		Date ou délai indicatif
a)	Publication de l'appel	12.10.2021
b)	Date limite de dépôt des demandes	11.01.2022
c)	Période d'évaluation	Février à avril 2022
d)	Communication des informations aux demandeurs	Mai 2022
e)	Signature des conventions de subvention	Juin à août 2022

Durée du projet : 1 an

Partenariat: 4 au total

Chef de file: Eurorégion PM

Partenaires : Europe Direct Pyrénées (Prades, OCC), de Girona (CAT), et Centre

Balears Europa (IB)

Partenaires associés : les 4 autres Europe Direct de la Région Occitanie et les 2 de

Catalogne.

Axes privilégiés :

Changement climatique, protection de l'environnement et coopération territoriale.

Cible privilégiée :

Cible directe: jeunes 15-30 ans (indirecte: grand public non initié) et plus spécifiquement les jeunes en apprentissage ou dans les écoles de la deuxième chance.

Objectifs généraux







ID: 031-130007511-20220215-220203_FR-DE

Affiché le

Eurorégion Pyrénées-Méditerranée Groupement Européen de Coopération Territoriale

- ✓ Amplifier la communication sur les apports concrets de la politique de cohésion sur l'Eurorégion.
- ✓ Contribuer à une visibilité accrue de la politique de cohésion
- √ Stimuler le débat local sur la politique de cohésion et ses résultats

Budget:

Taux de cofinancement UE: 80 % des coûts éligibles réellement exposés et déclarés par le bénéficiaire et ses entités affiliées.

. Un montant forfaitaire de 7 % du montant total des coûts directs éligibles de l'action peut être imputé comme coût indirect représentant les frais administratifs généraux du bénéficiaire.

Un paiement de préfinancement correspondant à 40 % du montant maximal de la subvention est possible.

Budget	Fonds EU	Autofinancement	Total
Eurorégion	122 800	30 700	153 500
ED Prades	33 400	8 400	41 800
ED Girona	35 600	8 900	44 500
C Balears Europa	35 800	8 900	44 700
Total du projet	227 600	56 900	284 500

Répartition prévisionnelle actions /budget Eurorégion

Types d'actions	Budget	
Actions de communication :		
 Convention avec écoles de communication (IDEM) pour production/diffusion support media de la campagne eurorégionale. Autres conventions avec associations locales pour le contenu des messages sur Green deal, Accords de diffusion partenaires media (AMIC), Doublage et autres frais traduction, Supports de médiation, 		
Assistant communication (50% ETP) création de poste projet pour 1 an		
Coordination du projet administratif et financière		
Frais administratifs (limité à 7%)		
Total Budget		

....



ID: 031-130007511-20220215-220203_FR-DE



Eurorégion Pyrénées-Méditerranée Groupement Européen de Coopération Territoriale

DELIBERATION N°22 02 03

Assemblée Générale du 15 février 2022

OBJET: Projet Youth for green Euro regio future (Y4-GREEN-ERF)

Vu le Règlement Européen n°1302/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, modifiant le règlement (CE) 1082/2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale en ce qui concerne la clarification, la simplification et l'amélioration de la constitution et du fonctionnement de groupements de ce type,

Vu la Convention et les Statuts du GECT Pyrénées-Méditerranée signés le 18 juin 2009, modifiés par la délibération N°21_09_03 du 4 octobre 2021

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et Territoriales,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE:

Article 1er:

Tel que présenté dans le rapport, l'assemblée autorise l'engagement de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée comme chef de file du projet déposé à l'appel à propositions 2021 CE16BAT001, Soutien aux actions d'information sur la politique de cohésion de l'UE.

Article 2:

Dit que les crédits budgétaires relatifs à la présente délibération seront inscrits au budget primitif 2022 de l'établissement à hauteur de 153 500€ en dépenses et 122 800€ en recettes et seront annulés si cette candidature n'est pas retenue.

Article 3:

Autorise la Présidente à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme aux registres des délibérations.

La Présidente en exercice Présidente de la Région Occitanie

Carole Delga

<u>Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :</u>
<u>Et publication ou notification le :</u>

Copie pour exécution: Paierie Régionale Occitanie

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

Envoyé en préfecture le 28/02/2022

Reçu en préfecture le 28/02/2022

Affiché le



ID: 031-130007511-20220215-220203_FR-DE